



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 02838

Numéro SIREN : 411 033 939

Nom ou dénomination : 2 A VOYAGES

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2017 sous le numéro de dépôt 84112

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-08-2017

N° DE DEPOT : 084112

N° GESTION : 1997B02838

N° SIREN : 411033939

DENOMINATION : 2 A VOYAGES

ADRESSE : 85/87 RUE DE REUILLY 75012 PARIS

MILLESIME : 2016

**Bilan**

« CERTIFIE CONFORME »

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 378	4 378		
Fonds commercial	157 022		157 022	157 022
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	5 731	2 365	3 366	4 349
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	32 650	28 770	3 880	2 616
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>204 782</b>	<b>35 513</b>	<b>169 268</b>	<b>168 987</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	214 101		214 101	288 436
Fournisseurs débiteurs	37 639		37 639	8 866
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 301		2 301	2 280
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	314		314	43
Autres créances	209 353		209 353	217 320
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	7 072		7 072	161 316
Disponibilités	149 070		149 070	67 251
Charges constatées d'avance	192		192	192
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>620 042</b>		<b>620 042</b>	<b>745 705</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>824 824</b>	<b>35 513</b>	<b>789 310</b>	<b>914 692</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	195 006	184 175
Résultat de l'exercice	21 273	20 831
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>260 279</b>	<b>249 006</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		3 603
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		3 603
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	68 409	70 071
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 659	26 580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 574	253 168
Personnel	1 766	25 522
Organismes sociaux	19 965	28 678
Etat, Impôts sur les bénéficiaires	825	2 540
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	539	581
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 089	1 847
Dettes fiscales et sociales	25 184	59 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	288 204	253 095
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>529 031</b>	<b>665 685</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>789 310</b>	<b>914 692</b>

BA

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	321 799	355 009
Autres produits	596	1 838
<b>Total</b>	<b>322 395</b>	<b>356 847</b>
<b>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		
Autres achats & charges externes	90 935	90 582
<b>Total</b>	<b>90 935</b>	<b>90 582</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	3 454	3 256
Salaires et Traitements	145 151	171 210
Charges sociales	52 760	62 603
Amortissements et provisions	2 155	3 407
Autres charges	863	801
<b>Total</b>	<b>204 382</b>	<b>241 276</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 078</b>	<b>24 988</b>
Produits financiers	421	368
Charges financières	1 250	1 273
<b>Résultat financier</b>	<b>-829</b>	<b>-905</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>26 249</b>	<b>24 083</b>
Produits exceptionnels	500	
Charges exceptionnelles	2 186	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 686</b>	
Impôts sur les bénéfices	3 290	3 252
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>21 273</b>	<b>20 831</b>

PA

# COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2AVOYAGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 789 310 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 21 273 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CA

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 301 EUROS. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

FA

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	157 022			157 022
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 378			4 378
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>161 400</b>			<b>161 400</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	5 731			5 731
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 356			15 356
- Matériel de transport	13 521	4 622	4 065	14 078
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 216			3 216
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>37 824</b>	<b>4 622</b>	<b>4 065</b>	<b>38 381</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 000			5 000
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 000</b>			<b>5 000</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>204 224</b>	<b>4 622</b>	<b>4 065</b>	<b>204 782</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 622		4 622
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>4 622</b>		<b>4 622</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 065		4 065
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>4 065</b>		<b>4 065</b>

### Immobilisations incorporelles

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

### Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	157 022
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>157 022</b>



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 378			4 378
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 378</b>			<b>4 378</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 382	983		2 365
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 356			15 356
- Matériel de transport	10 905	1 172	1 879	10 198
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 216			3 216
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 859</b>	<b>2 155</b>	<b>1 879</b>	<b>31 135</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 237</b>	<b>2 155</b>	<b>1 879</b>	<b>35 513</b>

PA

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 468 900 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 000		5 000
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	214 101	214 101	
Autres	249 607	249 607	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	192	192	
<b>Total</b>	<b>468 900</b>	<b>463 900</b>	<b>5 000</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 EUROS décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 50,00 EUROS.

#### Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
AGUSTIN Pascal 77330 Ozoir-La-Ferriere	50,00	400,00
AGUESSE Frédéric 77330 Ozoir-La-Ferriere	50,00	400,00



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 504 372 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 574	122 574		
Dettes fiscales et sociales	25 184	25 184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	356 614	297 383	59 231	
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>504 372</b>	<b>445 141</b>	<b>59 231</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	68 409			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 59 231 EUROS.

### Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	1 828
Assoc.cpts cour.int.cour.	1 202
Ct ct agustin	2 612
Ct ct aguesse	5 365
Dettes prov./conges payes	1 766
Ch.soc.s/c a payer	563
Charges a payer	2 089
<b>Total</b>	<b>15 425</b>



## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	192		
<b>Total</b>	<b>192</b>		

*BA*

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

BA

**2A VOYAGES**  
**Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 €**  
**Siège social : 85-87, Rue de Reuilly**  
**75012 PARIS**  
**411 033 939 – RCS PARIS**

---

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 30 JUIN 2017**

**TEXTE DE LA PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE**  
**L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 21.273,18 € décide de l'affecter, en totalité, au compte Report à Nouveau.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des précédents exercices, le montant des dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :

<b>EXERCICES</b>	<b>DIVIDENDES DISTRIBUES</b>	<b>DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION</b>	<b>DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION</b>
31.12.2015	10.000 €	10.000 €	N/A
31.12.2014	32.800 €	32.800 €	N/A
31.12.2013	NEANT	NEANT	N/A

**VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 21.273,18 € décide de l'affecter, en totalité, au compte Report à Nouveau.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des précédents exercices, le montant des dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :

*FD*

<b>EXERCICES</b>	<b>DIVIDENDES DISTRIBUES</b>	<b>DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION</b>	<b>DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION</b>
31.12.2014	10.000 €	10.000 €	N/A
31.12.2013	32.800 €	32.800 €	N/A
31.12.2012	NEANT	NEANT	N/A

o O o

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié Conforme,  
Monsieur Pascal AGUSTIN  
Président**

